



HAL
open science

Création du patrimoine et construction identitaire au sein des établissements d'enseignement supérieur parisiens

Christian Hottin

► **To cite this version:**

Christian Hottin. Création du patrimoine et construction identitaire au sein des établissements d'enseignement supérieur parisiens : Le bicorné et la boîte à claque. Actes de: Mémoire et culture matérielle de l'Université, journée d'études organisée par le LASMAS (EHESS), le GREE, le LPHS-AHP et l'ERAEF (Université Nancy II), Nancy, 8 avril 2005., 2005, France. pp.à venir. halshs-00087771

HAL Id: halshs-00087771

<https://shs.hal.science/halshs-00087771>

Submitted on 26 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE BICORNE ET LA BOÎTE A CLAQUE :

CREATION DU PATRIMOINE ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PARISIENS

Christian HOTTIN

Conservateur du patrimoine

Mission ethnologie

DAPA – Ministère de la culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

Le bicorne, c'est le couvre-chef du grand uniforme des élèves de l'École Polytechnique¹. Très vite, il en devient un des symboles, un élément qui permet de distinguer les élèves des autres étudiants du Quartier Latin. Sa représentation sous diverses formes contribue à en faire une composante du patrimoine de l'établissement : à Paris il figure dans les fresques du foyer des élèves², à Palaiseau, on le retrouve sur le vitrail et la tapisserie réalisés à l'occasion du Bicentenaire³. Contemporaine de cette œuvre d'art, la troisième édition de *L'Argot de l'X* qualifie le bicorne d'objet « mythal », c'est-à-dire participant au mythe de Polytechnique⁴.

La boîte à claque, c'est le petit bâtiment situé au 5 de la rue Descartes et qui fut, jusqu'au transfert à Palaiseau, l'entrée des élèves. Son nom lui vient de sa forme qui, en plan, évoque le carton à chapeau du bicorne. Construit par André Marie Renié entre 1835 et 1838, l'édifice est selon Werner Szambien un bon exemple d'architecture « parlante tardive »⁵, dont la façade est

¹ « Bicorne : le célèbre bicorne du GU [grand uniforme], symbole de l'École, date du dix-neuvième siècle. Sa forme élégante lui valait dans le passé le surnom de « frégate ». Fabrice Mattiata, *Dictionnaire d'argot de l'X*, École polytechnique, Sabix, 1994, 141 p., p.23.

² P. Truffeau, *Livre d'or de l'École Polytechnique*, Paris et Casablanca, 1962, 187 p., p. 100.

³ École polytechnique, *Vitrail du Bicentenaire*, Palaiseau, École polytechnique, 1994, n.p. Voir aussi : Hervé Loilier (X 67), « De l'intention à l'œuvre : le vitrail du Bicentenaire », *La Jaune et la Rouge*, n° 498, octobre 1994, p. 56-57.

⁴ « Mythal : qui a trait au mythe de l'École. Le bicorne est un objet mythal. Le défilé du 14 juillet est un moment mythal. Danser le quadrille en GU au Bal de l'École est une activité éminemment mythale. L'Utilisation de la tangente pour sabrer une bouteille de champagne également ». Fabrice Mattiata, *Dictionnaire d'argot de l'X*, École polytechnique, Sabix, 1994, 141 p., p. 90.

⁵ Werner Szambien, « Les bâtiments de la Montagne Sainte-Geneviève au XIXe siècle », *Le Paris des Polytechniciens*, Paris, DAAVP, 1994, 299 p., p. 26-37, p. 31.

largement inspirée par le motif de l'arc de triomphe, celui que les nouveaux élèves victorieux des épreuves du concours franchissent pour pénétrer dans leur École. La décoration, dominée au claveau de la porte principale par une Minerve, s'organise autour du thème de la double gloire de Polytechnique : valeur militaire, symbolisée par un aigle et des trophées, valeur scientifique, avec une chouette, des globes, des lunettes et des instruments de mesure de l'autre. Ces sculptures de Romagnési sont complétées à l'attique par les médaillons des plus anciennes gloires du lieu : Monge, Berthollet, Lagrange, Laplace et Fourcroy. Lieu exceptionnel, il est aussi un lieu d'usage quotidien, celui des entrées et des sorties accordées aux élèves. Lieu familier, il est traité familièrement : si une chouette figure dans la décoration, c'est parce que Polytechnique est l'École « la plus chouette »⁶. Tant en raison de sa valeur architecturale⁷ que de son utilité dans la vie de l'établissement, il est intégré aux nombreux projets de transformation des bâtiments que les architectes de Polytechnique élaborent tout au long du XIX^e et du XX^e siècle. Alors que disparaissent successivement la chapelle, la bibliothèque médiévale de l'ancien Collège de Navarre et même le bâtiment des bacheliers⁸, élevé au XVIII^e siècle, l'œuvre de Renié demeure. Dans les années 1880, elle est comprise dans un important projet de réorganisation dressé par Mayeux : elle doit précéder un vaste corps de bâtiment de quatre niveaux destiné à abriter une des deux promotions. Sa symbolique est complétée par la décoration de l'édifice à construire : palmes et lauriers, blasons frappés du « X » et devise « La patrie, les sciences, la gloire » au fronton⁹. Depuis 1976 et le transfert à Palaiseau, la boîte à claque s'est dédoublée : l'original, à Paris, est la seule partie de l'ancienne école à être restée aux polytechniciens, puisqu'il abrite l'association des anciens élèves ; dans le même temps, à Palaiseau, le poste d'entrée du campus était baptisé « P 5 » en hommage au 5 de la rue Descartes¹⁰.

En choisissant ces deux exemples, on a voulu montrer d'emblée que l'étude du patrimoine des établissements d'enseignement supérieur doit reposer sur une définition aussi large que possible de ce patrimoine : l'architecture et les décors qu'elle supporte, bien entendu, mais aussi les objets mobiliers qui s'y trouvent, les productions littéraires ou graphiques qui en

⁶ M. Rousselet, *Nos grandes écoles civiles et militaires*, Paris, 1892, 525 p., p. 297.

⁷ Peu après son édification, il est intégré à l'un des principaux recueils de vues de Paris. L.-M. Normand, *Paris moderne ou choix de maisons construites dans les nouveaux quartiers de la capitale et dans ses environs... deuxième partie, contenant en outre les maisons des édifices publics de second ordre*, Paris, 1843, pl. 128. Cité par Werner Szambien, *op. cit.*, p. 31, n. 27.

⁸ Il avait été élevé entre 1738 et 1740 par Pierre Lebègue et Jérôme Beausire. Alexandre Gady, *La Montagne Sainte-Genève et le quartier Latin. Guide historique et architectural*, Paris, Hoëbeke, 1998, 325 p., p. 158-159.

⁹ Arch. nat., CP VA, CCI, pièce 34. Le lavis est reproduit en illustration de l'article de Werner Szambien, mais il est attribué de manière erronée à Henry et daté de 1864 pour un projet de reconstruction en bordure du Luxembourg. Werner Szambien, *op. cit.*, p. 32.

¹⁰ « P 5 : l'entrée du Platal [plateau de Palaiseau] située vers l'autoroute. Le P 5 comporte un poste de garde dans lequel un mili [militaire] surveille les entrées des voitures dans l'École. Le nom de P 5 vient de l'ancienne adresse de

découlent ou s’y rattachent ; enfin, l’immatériel avec les usages et coutumes, et le virtuel, avec les projets non réalisés. Tous ces avatars d’un même élément du patrimoine se trouvant reliés les uns aux autres et tous se combinant avec d’autres sémiophores pour prendre place dans le système de représentations de la communauté¹¹.

Autant d’éléments qui s’intègrent au thème de cette journée consacrée à la mémoire et à la culture matérielle de l’université, tout en soulevant une question : dans le système « dualiste » de l’enseignement supérieur français, écoles supérieures et universités s’opposent sur bien des points : ce que nous avons évoqué pour une des plus anciennes grandes écoles se retrouve-t-il ou non dans le monde universitaire ? Au delà de ce problème, un parmi d’autres abordés dans cette communication, on se propose d’exposer et de tenter d’expliquer la constitution du patrimoine des établissements d’enseignement supérieur parisiens, puis d’analyser la place tenue par ce patrimoine dans l’identité des communautés humaines qui gravitent autour de ces institutions¹². De toutes les formes de patrimoine, le patrimoine archivistique est sans doute le plus menacé, surtout en France, alors qu’il joue un rôle essentiel, dans la mesure où il informe et explicite les autres : pour cette raison on l’abordera dans un troisième temps, en s’attachant à saisir sa spécificité et les enjeux qui s’y rattachent dans le contexte particulier des établissements d’enseignement supérieur.

Les modes de constitution du patrimoine universitaire

Le patrimoine ne se décrète pas : s’il arrive qu’on le découvre dans l’urgence d’une destruction imminente, force est de constater que pour celui qui le constitue et le reconnaît comme sien, il est en général du domaine de l’usage. L’agrégation des pratiques sur un objet mobilier ou sur un monument, la récurrence des références à un lieu, voire la simple répétition d’une pratique sans support matériel sont les formes de constitution du patrimoine des établissements d’enseignement supérieur.

l’École à Paris : 5, rue Descartes ; P signifie Poste », Fabrice Mattiata, *Dictionnaire d’argot de l’X*, École polytechnique, Sabix, 1994, 141 p., p. 95. L’article est accompagné d’un dessin... de la boîte à claque !

¹¹ Sur les systèmes de représentation des établissements d’enseignement supérieur, voir la publication issue de notre thèse de l’École des chartes : Christian Hottin, *Quand la Sorbonne était peinte*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, 303 p., p. 183-190.

¹² Cette présentation prend place dans une recherche commencée par un DEA de l’EPHE consacré aux monuments aux morts des établissements d’enseignement supérieurs, poursuivi avec une thèse de l’École des chartes sur les décors peints et sculptés de ces établissements et actuellement en voie d’achèvement avec la rédaction d’un doctorat de l’EPHE ayant pour sujet l’architecture des universités et des grandes écoles.

Patrimoine imposé, patrimoine rejeté, patrimoine retrouvé

A contrario, il faut évoquer de nombreuses œuvres commandées aux artistes dans l'intention de constituer un patrimoine pour les écoles ou les facultés et qui, tombant rapidement dans l'indifférence et l'oubli, ont été en quelque sorte rejetées hors du patrimoine des établissements. Les toiles marouflées de la Galerie Gerson à la Sorbonne sont dans ce cas : peu après leur exécution certaines sont maculées de graffitis et l'ensemble doit bientôt être déposé¹³. Il en va de même pour la grande composition de Georges Leroux intitulée *1918 la proclamation de l'Armistice* et commandée à grands frais¹⁴ pour la salle des fêtes de l'Institut de Chimie de l'Université de Paris : en 1940 elle est recouverte d'une tenture en raison de son sujet, vers la même époque la salle change de destination et devient une bibliothèque. En décembre 1960 l'ensemble est déposé, transféré à Auteuil puis à Ivry au dépôts des œuvres de la Ville de Paris, où il se trouve encore, pratiquement ruiné. Innombrables sont les bustes, à l'École Centrale, à la Faculté de Médecine ou à celle de Droit¹⁵ qui connaissent un sort identique : le destin de l'œuvre d'art qui n'accède pas au statut d'objet patrimonial commence par de l'indifférence, se poursuit par la relégation (dans une pièce reculée, une cave ou un grenier) et peut souvent s'achever par la destruction.

C'est parfois un parcours « en dent de scie » qui conduit l'objet à être intégré ou « réintégré » dans le patrimoine de la communauté ou de la nation. Ainsi, pendant longtemps, la seule partie de la Sorbonne protégée au titre des monuments historiques fut la chapelle, mausolée du cardinal de Richelieu, élevée par Lemercier. Ce n'est qu'après les événements de mai 68 et la dégradation de certains décors monumentaux¹⁶ que fut décidée la protection des façades de Nénot et de certaines parties de la Sorbonne du XIX^e siècle¹⁷. Le monument aux morts de l'École

¹³ Œuvres d'Emmanuel Cavaillé-coll, Elles représentaient divers thèmes scientifiques (Physiologie, chimie, vapeur, électricité, etc.). Installées en 1900, elles furent enlevées dès 1901, l'ensemble étant jugé « de peu de valeur esthétique » (Arch. nat., CAC, 2003 0410 19, décoration de la Sorbonne, partie II, dossier n° 64. Lettre du vice-recteur à l'architecte, s.d. Voir aussi : Jean Bonnerot, *La Sorbonne, sa vie, son rôle, son œuvre à travers les siècles*, Paris, PUF, 1935, 232 p., p. 49-50.

¹⁴ Arch. nat., CHAN, F 21 4236. Dossier de commande. La somme totale versée à Leroux pour ce triptyque est de 35 000 francs. Leroux envisageait d'emblée son œuvre comme un élément possible du « patrimoine » susceptible d'être admirée par les visiteurs : « Mais je pense qu'il serait également possible de la faire connaître comme curiosité de la Ville de Paris et d'avoir chaque semaine un ou deux jours de visite publique : l'Institut de chimie est une annexe de la Sorbonne en plein quartier des écoles ». Lettre de Leroux au directeur des Beaux-Arts, s.d.

¹⁵ Les bustes commandés pour la salle de lecture de la bibliothèque de Lheureux ont été transférés dans la nouvelle bibliothèque Cujas élevée à l'emplacement du Collège Sainte-Barbe, mais les aménagements intérieurs du vestibule les dérobent au regard. Les bustes du musée des Centraux, transférés à Châtenay-Malabry en 1969, sont entreposés dans les sous-sols des amphithéâtres. Les déménagements sont souvent funestes aux œuvres considérées comme dépourvues d'intérêt.

¹⁶ Ce fut notamment le cas de toiles d'André Brouillet, *La prière de Renan sur l'Acropole* et *Les étudiants acclament Quinet et Michelet le 6 mars 1848 lorsqu'ils reprennent possession de leur chaire*. Sur les graffitis de mai 68 et leur signification, voir les travaux en cours de Victoria Scott à l'Université de Binghampton (E.-U.)

¹⁷ L'arrêté du 30 septembre 1975 porte sur le classement du grand amphithéâtre, du grand vestibule, de l'escalier d'honneur, de la salle des autorités, du grand salon et des deux petits salons le complétant. Ministère de la Culture, direction du patrimoine, centre de documentation des monuments historiques, dossier de la Sorbonne.

normale supérieure, œuvre de Paul Landowski, avait lui aussi souffert des troubles universitaires puisqu'il avait été mutilé en 1971. La réhabilitation de l'œuvre fut plus longue à intervenir, puisque c'est seulement après la commémoration du Bicentenaire que le bras manquant à la statue fut remplacé¹⁸.

Déménagement, occupation forcée, ou – comme on va le voir – catastrophe sanitaire, sont autant de situations qui, en bouleversant les conditions de vie des membres des institutions peuvent amener une transformation de ce qui constitue son patrimoine : certains objets sont exclus, détruits ou déposés, d'autres sont créés. Toutefois, le traumatisme causé par ces bouleversements peut lui-même conduire à la redécouverte du patrimoine. Célébrée lors de sa construction comme une œuvre majeure de l'architecture contemporaine et conçue pour accueillir des chefs-d'œuvres d'artistes reconnus¹⁹, la Faculté des Sciences de Jussieu n'a cessé depuis son inachèvement en 1973 de susciter de violentes réactions de rejet²⁰. Le scandale de l'amiante en 1996 a été l'occasion de prises de positions encore plus virulentes, avec des appels à la destruction pure et simple des bâtiments²¹, mais il est aussi à l'origine d'une prise de conscience de l'intérêt de cette architecture métallique des années soixante. Gérard Monnier a été l'un des premiers, avec Bernard Marrey²², à rappeler la valeur de ce projet et sa conception novatrice tant sur le plan technique que scientifique²³ ; actuellement le désamiantage du site et la poursuite des constructions s'accompagnent d'une réflexion sur la réhabilitation de l'œuvre d'Albert, Cassan et Coulon²⁴.

¹⁸ Sur cette œuvre voir : Christian Hottin, « Quatre-vingt ans de la vie d'un monument aux morts : le monument aux morts de l'École normale supérieure », *Labyrinthe*, n° 5, hiver 2000, p. 61-78.

¹⁹ André Malraux en personne avait tenu à présider la séance du Conseil général des bâtiments de France lors de laquelle fut examiné le projet de Faculté des Sciences à la Halle aux Vins. « Monsieur le Ministre rappelle tout d'abord l'importance que le gouvernement attache à la construction de la nouvelle Faculté des Sciences (...) et tient à souligner l'attention particulière qu'il porte à cette réalisation qui constituera une tentative assez exceptionnelle d'architecture linéaire devant permettre, si elle est acceptée, de confier la décoration de l'édifice à quelques uns des plus grands artistes contemporains. (...) Monsieur le Ministre constate que nous sommes en effet, avec ce projet, en face d'un des problèmes les plus importants du siècle (...) ». « Extraits de procès verbal de la séance du 25 avril 1963 décidant de la construction de la nouvelle Faculté des Sciences à la Halle aux Vins, présidée par le Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles André Malraux », *Campus universitaire de Jussieu. Naissance d'une grande bibliothèque*, Paris, Sens et Tonka éditeurs, 1993, 251 p., p. 13-15.

²⁰ Elles sont toujours vives aujourd'hui, y compris au sein de la communauté étudiante, voir par exemple le site <http://chiottes.jussieu.free.fr>, qui propose au visiteur une promenade dans les commodités les plus dégradées du campus.

²¹ Alain Griotteray, « Pourquoi il faut raser Jussieu » *Le Figaro*, 18 juillet 1996. Alexandre Gady, pour qui Jussieu est « une des constructions modernes les plus médiocres de Paris » (p. 222), qualifie par ailleurs ce bâtiment « d'erreur que seule une destruction totale pourra un jour effacer ». *La Montagne Sainte-Geneviève et le quartier Latin. Guide historique et architectural*, Paris, Hoëbeke, 1998, 325 p., p. 33.

²² Bernard Marrey, « Un grand projet inachevé : La Faculté des Sciences de Paris », *Campus universitaire de Jussieu. Naissance d'une grande bibliothèque*, Paris, Sens et Tonka éditeurs, 1993, 251 p., p. 32-51.

²³ Gérard Monnier, « Ne brûlez pas Jussieu ! », *Libération*, 23 août 1996.

²⁴ Voir les documents mis au point par l'EPA Jussieu, tels que *La rénovation du secteur Ouest du campus de Jussieu*, février 2005. La volonté de réhabilitation de l'architecture de cette faculté était déjà perceptible dans le projet de bibliothèque universitaire lancé au début des années 1990 et abandonné par la suite (*Campus universitaire de Jussieu, Naissance d'une grande bibliothèque*, Paris, Sens et Tonka, 1993, 251 p.). La bataille pour Jussieu semble toutefois loin

En résumé, le patrimoine des universités et des écoles supérieures ne se confond pas, loin s'en faut, avec les décors installés dans les bâtiments lors de leur construction : bien au contraire, ces œuvres issues de la commande officielle, tout comme les bâtiments ayant fait l'objet d'un fort investissement symbolique de la part des autorités politiques (comme Jussieu ou la Sorbonne) suscitent dans un premier temps peu d'intérêt. Ils ne gagnent leur place au sein du patrimoine qu'à l'issue d'une histoire mouvementée, d'un purgatoire plus ou moins long, qui peut être fatal à certaines œuvres. L'intégration peut intervenir au sortir du purgatoire, lorsque les lieux ou les œuvres ont traversé une forme d'épreuve, occasion pour leurs possesseurs de les redécouvrir et de leur faire une place.

C'est sur ce travail du temps que l'on voudrait insister maintenant.

Le long travail du temps : escaliers, portes, horloges et cadrans solaires

On le pressent déjà, tout ou presque est affaire de temps : une phase d'accumulation, en apparence improductive, précède l'instauration de l'usage patrimonial d'un espace ou d'un objet. Les nécessités pratiques qui président à l'établissement d'une institution d'enseignement supérieur recèlent potentiellement les éléments de son patrimoine futur.

C'est dans la précipitation qu'Alphonse Lavallée, fondateur et premier propriétaire de l'École Centrale des Arts et Manufactures, signe le 27 décembre 1828 un bail de location pour implanter le futur établissement dans l'ancien hôtel de Juigné. Jusque dans les années 1880, les directeurs successifs adaptent les lieux en fonction de l'évolution des besoins (augmentation du nombre d'élèves, création de nouveaux enseignements). L'ancienne demeure patricienne est alors appropriée et transformée, mais la valeur intrinsèque de son architecture semble bien avoir été reconnue, puisque certains espaces, tels que le grand escalier, sont préservés²⁵. L'intégration de l'hôtel de Juigné au patrimoine de l'École passe par son entrée dans la mémoire centralienne et donc, paradoxalement, par son abandon. Lorsque l'institution déménage en 1884 dans les locaux spécialement conçus pour elle par Denfert et Demiduid²⁶, le souvenir des anciens locaux se manifeste à travers la construction d'un escalier monumental copié sur celui du XVII^e siècle. Pour l'école parvenue à la maturité, les anciens locaux deviennent le lieu de la naissance et du souvenir. Mais la nouvelle implantation devient à son tour rapidement trop exiguë et les centraliens

d'être gagnée, comme en attestent les révélations du *Canard enchaîné* du 27 avril 2005 faisant état d'un rapport de l'Inspection des finances qui préconise la destruction de la tour centrale du campus plutôt que son désamiantage.

²⁵ Jean-François Belhoste, « Les Centraliens dans le Marais », *Le Paris des Centraliens*, Paris, DAAVP, 2004, 236 p., p. 35-42.

²⁶ Sur l'édifice de la rue Montgolfier : Christian Hottin, « la Maison des abeilles », *Le Paris des Centraliens* (Jean-François Belhoste, dir.), Paris, DAAVP, 2004, 236 p., p. 43-48.

essaient à travers Paris : une maison des élèves est édifée boulevard Diderot²⁷, non loin des grands ateliers de la rue de Cîteaux²⁸, tandis que la communauté centralienne trouve ailleurs dans la capitale des lieux de sociabilité : maison des Centraliens de la rue Jean Goujon, hôtel de la Société des ingénieurs civils rue Blanche²⁹. 1929 est l'année du centenaire de l'établissement, véritable apothéose orchestrée par son directeur Léon Guillet. Le motif de l'ancienne école se retrouve sur la médaille officielle du centenaire, côté pile, tandis que le monument aux morts de la nouvelle figure côté face. L'hôtel de Juigné est encore présent dans le déroulement des cérémonies, grâce à un parcours organisé sur trois jours à travers le « Paris des Centraliens » : le premier jour une réception est donnée à la Maison des Centraux, suivie d'une cérémonie au monument aux morts ; le lendemain les participants sont conviés à admirer les toutes neuves installations du boulevard Diderot, avant de se rendre en pèlerinage à l'ancienne école ; le dernier jour est consacré aux locaux de la rue Montgolfier³⁰. Que reste-t-il aujourd'hui du souvenir de l'hôtel de Juigné ? Lors du transfert à Châtenay en 1969 le numéro spécial d'*Arts et manufactures* montrait en couverture une vue des trois implantations successives de Centrale³¹. Peut-être le souvenir du lieu s'estompe-t-il, maintenant que la noble maison du Marais est avant tout associé au Musée Picasso et à la réhabilitation spectaculaire accomplie par Roland Simounet ?

La relation entre temporalité et patrimoine est donc essentielle, comme l'explique l'image souvent sollicitée d'Énée quittant Troie en flammes avec les pénates de la ville³² : parmi les aléas des déplacements dans l'espace, l'objet patrimonial exprime l'inscription dans une filiation, dans une continuité temporelle.

Les tribulations dans diverses écoles du motif architectural de la porte sont à ce titre doublement intéressantes pour notre propos³³. On a déjà dit qu'elle était un élément du *passage* que constitue l'entrée dans un établissement supérieur (réussir à Polytechnique ou Normale se dit aussi *entrer* dans ces écoles) : point fixe de l'espace, elle est dans le temps individuel associée au moment de passage d'un état à un autre et dans le temps collectif du groupe une expression de la permanence de l'institution. D'où l'importance de son maintien comme repère lorsque le cadre de vie est

²⁷ Jean Maurette, « La Maison des élèves, rue de Cîteaux », *Le Paris des Centraliens* (Jean-François Belhoste, dir.), Paris, DAAVP, 2004, 236 p., p. 57-58.

²⁸ Jean-Yves Dupont, « Laboratoires et sciences de l'ingénieur », *Le Paris des Centraliens* (Jean-François Belhoste, dir.), Paris, DAAVP, 2004, 236 p., p. 49-53.

²⁹ Sur ces deux édifices, voir : Georges Ribell, « La Société des ingénieurs civils », et Marie-Hélène de Rancher et Jean-Louis Cruset, « L'Association des Centraliens », *Le Paris des Centraliens* (Jean-François Belhoste, dir.), Paris, DAAVP, 2004, 236 p., p.59-60 et 61-65.

³⁰ *École Centrale. Compte rendu des fêtes du centenaire*, Paris, De Brunhoff, 1929, 142 p.

³¹ *Arts et Manufactures*, n° 200, septembre 1969.

³² Voir : Jean-Michel Leniaud, *L'Utopie française. Essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès, 1992, 180 p., p. 1 et 7 et *Les Archipels du passé*, Paris, Fayard, 2002, 361 p., p. 9-10.

bouleversé. Qu'intervienne un déménagement, et l'on songera alors à transporter la porte sur les lieux de la nouvelle école. Cela a failli se faire à Centrale, puisque le premier projet pour Châtenay prévoit l'installation de l'arc de triomphe de Gaumont de Leprince-Ringuet³⁴ sur le nouveau site³⁵.

Cette solution a également été envisagée lors des nombreux transferts imaginés pour l'École des Arts décoratifs. À la fin du XIX^e siècle, les locaux de la rue de l'École de Médecine, en l'occurrence l'ancien amphithéâtre des chirurgiens datant du XVII^e siècle³⁶, sont devenus fort insuffisants pour un établissement en pleine expansion. On envisage de lui construire des locaux neufs, devant le parvis de Notre-Dame, sur la parcelle laissée vide par la destruction de l'Hôtel Dieu et comprise entre Saint-Julien-le-Pauvre et la Seine. Cassien Bernard conçoit un plan en « U » tournant le dos au fleuve, avec des élévations d'inspiration très éclectique, mais reproduit fidèlement, pour la porte d'entrée, le motif architectural de la porte de l'ancien amphithéâtre³⁷. Le projet échoue, comme bien d'autres. Ce n'est que dans les années vingt que les Arts décoratifs trouvent un nouveau local, rue d'Ulm, dans une partie du domaine de l'ancienne École Sainte-Geneviève transférée à Versailles. À cette époque, il est encore question, pour élargir la rue de l'École de médecine, de détruire l'amphithéâtre des chirurgiens³⁸. Ce contexte aide sans doute l'architecte chargé de l'appropriation des locaux pour l'École des arts décoratifs à imaginer l'installation dans le futur jardin de l'école de la porte de l'amphithéâtre promis à la destruction³⁹. Là encore, rien n'est accompli en définitive.

Une reconstruction totale des locaux, par les bouleversements qu'elle crée dans le cadre de vie, s'apparente beaucoup à un déménagement : il n'y a pas de translation dans l'espace mais le cadre de vie est totalement modifié. Là encore, il est possible de conserver la porte comme témoignage de l'édifice détruit. Dans la Sorbonne de Nénot, subsistent en divers endroits des éléments des bâtiments de Lemercier édifiés trois siècles plus tôt. La porte située à l'entrée de la rue Victor Cousin est l'un d'eux. Si l'on n'a pas retrouvé de sources expliquant son maintien en place, les commentaires de Jean Bonnerot à son sujet accèdent à l'idée d'une conservation à des fins patrimoniales :

³³ Pour une réflexion d'ensemble sur le thème de la porte, voir : Gérard Monnier, *La Porte. Instrument et symbole*, Paris, éditions alternatives, 2005, 119 p.

³⁴ « École Centrale : porte dédiée aux élèves morts pour la France, *L'Illustration*, 2^e semestre 1923, p. 465.

³⁵ « L'École Centrale à Châtenay-Malabry », *Arts et Manufactures*, n° 125, 1962, p. 56-57.

³⁶ Sur cet édifice : Pierre-Louis Laget, « Le premier amphithéâtre d'anatomie de la communauté des chirurgiens de Paris », *Chirurgie*, 1999, n° 124, p. 681-690.

³⁷ Arch. nat., CHAN, CP VA, CLXXXVII, pièces 2 à 6.

³⁸ Ce dernier fait également l'objet de projets de restaurations patrimoniales : divers projets font état de son démontage (afin de permettre l'élargissement de la rue), suivi d'une reconstruction 50 mètres plus à l'Est, à l'angle des rues Racine et de l'École de médecine.

³⁹ Arch. nat., CHAN, F 21 5955. Plan d'ensemble de l'aménagement de l'École des Arts Décoratifs rue d'Ulm, dressés par R.H. Expert, datés de 22 juin 1927.

« Il reste à voir de cette Sorbonne rajeunie, le seul vestige du vieil édifice bâti pour Richelieu, l'église ; mais déjà un souvenir d'autrefois est devant nos yeux comme pour rappeler au seuil de cette demeure consacrée aux Sciences que le passé, dont elles, uniquement éprises d'avenir, font parfois si peu de cas, ne nous quitte jamais dans la vie. C'est la porte : on n'y prête pas attention, elle se cache derrière sa grille et rien ne la signale à l'admiration. Elle semble neuve sous sa peinture de vieux bronze verdi, mais elle date du temps de Richelieu. Échappée à toutes les démolitions, elle a pu être débarrassée des multiples couches de peinture qui la surchargeaient et remise en état, avec des boiseries sculptées intactes ».⁴⁰

Terminons ce tour d'horizon par Polytechnique. En près de cent cinquante ans, les besoins sans cesse changeant de l'administration de l'établissement ont eu raison de tous les locaux qui constituaient le Collège de Navarre, le site choisi par Napoléon I^{er} pour y installer l'école. Seul demeure en 1945 le bâtiment des bacheliers de Navarre, construction du XVIII^e siècle attribuée à Gabriel, rebaptisé pavillon « Joffre » après 1918. Il abrite une des deux promotions. Le Ministère de la Guerre profite de la confusion politique et administrative du moment pour mettre les Bâtiments civils devant le fait accompli : il fait procéder à la destruction de l'édifice, promptement remplacé par un parallélépipède de béton destiné à loger un plus grand nombre d'élèves⁴¹. Là encore, le seul élément préservé est le pavillon central, avec sa porte, son horloge et son fronton triangulaire⁴². Après le départ de l'École et l'installation de nouveaux services, le bâtiment est une nouvelle fois transformé : il retrouve une élévation classique, plus en harmonie avec le corps central.

Du motif de la porte, on pourrait aisément glisser à celui de l'horloge, ou de tout autre instrument de mesure du temps. Là encore, la signification demeure : par-delà les ruptures dans l'espace ou le temps (transferts, reconstructions) l'instrument de mesure du temps incarne une forme de continuité, celui du rythme de vie propre à l'institution. Outre l'horloge de l'X, le « Berzé », on pourrait citer celle de l'École de Pharmacie, transportée en 1880 de la rue de l'Arbalète à l'avenue

⁴⁰ Jean Bonnerot, *La Sorbonne, sa vie, son rôle, son œuvre à travers les siècles*, Paris, PUF, 195, 232 p., p. 173.

⁴¹ Arch. nat., CHAN, F 21 6563. Les faits remontent au mois de mars 1945, mais l'affaire n'est examinée que lors de la séance du 4 décembre 1945, Formigé étant rapporteur devant le conseil. L'association Sauvegarde de l'art français avait crié au scandale et fait part de son « ahurissement » devant cette destruction, mais le conseil ne put que s'incliner, la destruction étant largement avancée lorsqu'il fut saisi du dossier.

⁴² « Inauguration du pavillon Joffre à l'École Polytechnique », *France Illustration*, janvier-juin 1950, p. 446.

de l'Observatoire⁴³, et les cadrans solaires de l'ancienne Sorbonne implantés dans la nouvelle et ses prolongements⁴⁴.

Valeur d'usage et valeur patrimoniale

Des exemples qui précèdent, il ressort que valeur d'usage (la porte qui sert à clore, l'horloge qui donne l'heure) et valeur patrimoniale peuvent coexister dans les emplois d'un même artefact. Ce n'est pas toujours le cas : on observe également que la valeur patrimoniale d'un objet ou d'un lieu peut être la seule qui subsiste, toute valeur d'usage ayant disparu : cette dernière peut décliner du fait de l'obsolescence de l'objet, la première peut alors s'imposer et permettre la conservation, alors même que l'objet n'est plus « utile ». À l'ENS, le laboratoire de Pasteur, situé en bordure de la rue d'Ulm a par la suite longtemps servi d'infirmerie à l'établissement : sa situation isolée, tout en étant d'un accès facile pour qui vient de l'extérieur justifiait cet emploi. La dimension patrimoniale du lieu était pourtant déjà présente, puisque des peintures à la gloire de Pasteur y avaient été exécutées en 1896⁴⁵. Le manque de place contraignit ensuite l'École à y implanter la section de philosophie⁴⁶. La préparation du Bicentenaire a été l'occasion de transformer l'endroit en authentique lieu de mémoire : les toiles marouflées de Fournier ont été restaurées et la pièce n'a plus aucune fonction pratique dans la vie de l'établissement.

Ce cas demeure exceptionnel pour un bâtiment ou même un simple local, mais il est fréquent que la valeur patrimoniale des objets mobiliers justifie leur conservation alors que la valeur d'usage a disparu. Dans le domaine qui nous intéresse, on peut évoquer à ce propos les tables, lampes et chaises de la bibliothèque de l'ancienne École Polytechnique exposées dans la bibliothèque de Palaiseau, ou encore les nombreux instruments de mesure figurant dans le musée de cet établissement (il est vrai qu'en l'occurrence ils sont aussi des sources pour l'histoire des sciences).

On voit donc que les modes et occasions de constitution du patrimoine des établissements d'enseignement supérieur sont divers : bien souvent les moments de rupture, les bouleversements créés dans le cadre de vie par un transfert ou une reconstruction sont l'occasion d'effectuer les tris entre ce qui va être gardé comme utile, ce qui sera détruit et ce qui sera conservé pour sa valeur patrimoniale. Plus généralement, on a vu que le patrimoine se construisait aussi par

⁴³ Simone Valette, « Les richesses artistiques de la Faculté de Pharmacie », *La Faculté de Pharmacie. 1882-1982*, Paris, Comarco, 1982, p. 62-77, p. 62.

⁴⁴ Le principal cadran solaire, restauré dès 1883 (Voir Arch. nat., CHAN, F 21 192), fut réimplanté dans la nouvelle cour d'honneur par Nénot (Arch. nat., CAC, 2003 0410 19, Décoration de la Sorbonne, partie II, dossier n° 21). Un autre fut démonté et remonté en 1900 à l'observatoire de Nice, qui dépendait de la Faculté de Sciences de Paris (Jean Bonnerot, *La Sorbonne, sa vie, son rôle, son œuvre à travers les siècles*, Paris, PUF, 195, 232 p., p. 130).

⁴⁵ Il s'agit du *Séjour de Pasteur à l'École Normale* ou *Science et Humanité* de Louis-Edouard Fournier, commandée pour la somme de 2000 francs en 1896. Dossier de commande : Arch. nat., F 21 2133.

⁴⁶ Témoignage oral de Serge Benoit, avril 1995.

sédimentation, par accumulation de pratiques et d'usages qui conduisaient à l'élection de certains lieux ou de certains objets. Enfin, il apparaît que la valeur patrimoniale se manifeste par le biais d'une mutation de la valeur d'usage, qui en disparaissant, laisse place à celle-ci. Cherchons maintenant à comprendre comment ces objets patrimoniaux s'articulent à d'autres phénomènes dans la construction de l'identité d'un groupe.

Patrimoine et identité

L'identité d'un groupe humain ne se fonde pas exclusivement sur son patrimoine, qu'il soit bâti ou mobilier, matériel ou immatériel : les relations entre individus, les rapports de forces au sein de la communauté ou vis-à-vis d'autres groupes contribuent tout autant à constituer le sentiment d'une appartenance commune. L'identité se vit dans l'action, dans les actions : ce peuvent être les conflits entre facultés, ou encore l'esprit de corps qui caractérise les différentes factions de la « Noblesse d'État »⁴⁷. Ces rapports de forces, qui se manifestent par le contrôle ou la perte de position de pouvoir, par l'étendue des relations nouées avec d'autres secteurs de la société, trouvent parfois leur application dans le domaine matériel et donc dans la création d'objets et monuments susceptibles de constituer le patrimoine⁴⁸. Les études de cas développées ici montrent que le patrimoine tient une place variable dans les représentations des communautés liées aux établissements d'enseignement supérieur.

L'École des chartes ou le souvenir des Bénédictins de Saint-Maur

Imaginée sous l'Empire mais finalement établie par la Restauration, l'École des chartes reprend dans son projet scientifique les objectifs et les méthodes des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. À ce titre, on peut avancer que la peinture de Louis Dumoulin exécutée pour la grande salle de cours⁴⁹ de l'établissement dans la Sorbonne explicite ce lien souvent évoqué dans les textes : la toile représente l'abbaye de Saint-Germain-des-prés telle qu'elle était au temps de Dom Mabillon, le plus célèbre des Mauristes, auteur en 1681 de *La Diplomatie*. Cette origine n'est pourtant pas la seule invoquée dans le décor de l'établissement : plus discrètement, le buste

⁴⁷ Pour une analyse sociologique des grandes écoles et de l'université, voir les travaux classiques de Pierre Bourdieu : *Homo Academicus*, Paris, éd. de Minuit, 1984 et *La Noblesse d'Etat, Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, éd. de Minuit, 1989.

⁴⁸ La rivalité entre la Faculté des Sciences et celle de Médecine pour l'attribution des terrains de la Halle aux Vins en 1943-1944 est à rapprocher de l'opposition entre une « vieille » faculté, qui voit progressivement son importance décliner au XX^e siècle, et une jeune institution, appelée à connaître une croissance exponentielle de ses effectifs et donc de ses moyens humains. Sur la genèse du projet de Jussieu, voir les archives du Rectorat, désormais conservées à Fontainebleau (Arch. nat., C.A.C., versement 2003 0410 89 à 91) ainsi que le complément, toujours conservé à la Sorbonne (« Faculté des Sciences de Paris centre / Campus de Jussieu (1956-1971) », art. 1 à 18).

⁴⁹ Dossier de commande : Arch. nat., CHAN, F 21 2131.

de Louis XVIII rappelle, dans le bureau du directeur, la fondation de l'établissement en 1821. Enfin, une peinture, commandée pour la petite salle de cours mais jamais installée, montrait la séance d'inauguration de l'École des chartes réformée en mai 1847⁵⁰.

Si elle ne constituait pas, *a priori*, un élément de patrimoine pour l'École des Chartes, la peinture de Dumoulin est effectivement entrée dans le cercle restreint des objets et lieux faisant partie de la mémoire de l'institution, comme en attestent les évocations qui en sont faites dans les souvenirs d'anciens chartistes. Quant au sujet, il entre effectivement en résonance avec l'identité chartiste et avec les formes de la recherche historique traditionnellement valorisées au sein de l'institution.

Ancienne et nouvelle Sorbonne

La cour de la Sorbonne offre quant à elle un remarquable exemple de patrimoine – ou plutôt d'assemblage d'éléments patrimoniaux – destiné à définir l'identité de l'institution. La reconstruction de la Sorbonne est indissociable du mouvement de réforme de l'enseignement supérieur mené dans les premières décennies de la Troisième République et qui aboutit en 1896 à la renaissance des universités en France⁵¹. Or, si la Sorbonne est effectivement depuis 1821 le siège de l'Académie de Paris et de trois des Facultés (Lettres, Sciences et Théologie), elle n'a plus grand chose à voir avec l'ancienne Sorbonne, collège de l'Université de Paris et principal (mais non unique) site de sa Faculté de Théologie. La reconstruction de la cour d'honneur par Nénot est l'occasion, tout en donnant à la chapelle de Lemercier un écrin digne d'elle, de réaffirmer de multiples manières les liens existant entre l'ancienne université disparue et la nouvelle en cours de création : cadrans solaires déjà mentionnés, fresques de Weerts consacrées à la vie des étudiants au XV^e siècle⁵², médaillons provenant des anciens locaux et, pour finir, indication sur le sol de la cour du tracé de la chapelle du XIV^e siècle. Là encore, la prose de Bonnerot rend plus explicite la signification de cette inscription des traces du monument ancien dans l'espace nouveau :

« Sur le pavé un double pointillé blanc marque depuis février 1902, l'emplacement de la chapelle de Robert de Sorbon, édifiée en 1326 et dont les substructions ont été retrouvées en 1897 pendant les travaux effectués pour la reconstruction : le dessin de la nef avec les chapelles voûtées au fond, et les chapelles latérales édifiées en 1604, a été ainsi reconstitué sur le sol, à l'aide de

⁵⁰ Exécutée par P.P.L. Glaize, l'œuvre fut jugée trop médiocre par l'inspecteur des Beaux-arts Henry Havard : elle ne fut finalement jamais installée dans la salle prévue pour l'accueillir. Arch. nat, CHAN, F 21 2135, dossier de commande.

⁵¹ Voir Louis Liard, *L'Enseignement supérieur en France, 1789-1889*, Paris, Armand Colin, 1888, 2 vol. et Françoise Mayeur, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation, t. III (1789-1930)*, Paris, Perrin, 2004, 777 p., p. 623-635.

⁵² Il s'agit de deux évocations de la Fête du Lendit : *Le cortège des étudiants se rendant à Saint-Denis* et *La foire aux parchemins devant la basilique*, commandées pour 40 000 francs au peintre d'histoire roubaisien Jean-Joseph Weerts.

pièces d'archives, afin que l'image de l'église primitive, centre de la Sorbonne d'autrefois, demeurât constamment présente, comme un souvenir et comme un hommage dans la Sorbonne d'aujourd'hui⁵³. »

Après 1968 et l'éclatement de l'Université de Paris, c'est la Sorbonne tout entière qui deviendra un enjeu patrimonial, plusieurs des nouvelles universités créées s'efforçant de posséder au moins quelques locaux dans le prestigieux quadrilatère et accolant le nom de Sorbonne à leur numéro.

Une identité sans patrimoine : Fontenay et Saint-Cloud

Autant le patrimoine architectural ou mobilier paraît avoir joué un rôle dans la constitution ou l'expression de l'identité de l'Université de Paris ou de l'École des chartes, autant on peine à trouver sa présence dans l'esprit de corps pourtant indéniable des Écoles normales supérieures de Fontenay et Saint-Cloud. Établissements modestes à l'origine, rattachés à l'enseignement primaire puisqu'ils devaient former les professeurs des écoles normales d'instituteurs, Fontenay et Saint-Cloud ne disposaient pas de locaux prestigieux, et bien peu de décors avaient été prévus pour orner leurs murs. Toutefois, le sentiment d'une communauté de destin est rapidement apparu chez les membres des deux institutions, comme en atteste, par exemple, la précoce publication d'un livre souvenir pour le vingt-cinquième anniversaire de la création de Saint-Cloud⁵⁴. Les premiers directeurs des études, Pécaud à Fontenay et Jacoulet à Saint-Cloud, ont bientôt fait l'objet d'un véritable culte de la part des anciens élèves, mais cet attachement s'est avant tout exprimé dans les textes. Petit à petit, l'identité des communautés s'est forgée autour de certains thèmes tels que le goût du travail, le maintien des liens avec la province (par opposition au « parisianisme » des autres écoles), l'austérité et la simplicité, des valeurs marquées pour certaines par l'éthique protestante de plusieurs des maîtres (Pécaud était pasteur de formation). Sans être bannies, les œuvres d'art ne se sont pas vues attribuer une place importante dans la représentation du groupe, si ce n'est en négatif. Le choix assumé de la simplicité pour le monument aux morts de Saint-Cloud est révélateur de ce parti pris aniconique :

« Honorée et aimée comme elle l'est dans l'enseignement primaire, l'école pouvait recueillir, pour glorifier ses morts de la guerre, de quoi ériger devant sa façade un monument public de pierre et de marbre (...) mais les camarades de nos morts ont pensé, et nous avons pensé avec eux, qu'un

⁵³ Jean Bonnerot, *op. cit.*, p. 129.

⁵⁴ *École Normale Supérieure d'Enseignement Primaire de Saint-Cloud. Livre souvenir (1881-1906)*, Paris, 1907, 372 p.

hommage fraternel et plus intime était mieux en accord avec l'esprit de cette école, qui est considérée comme une famille et qui a toujours mené sans bruit son utile labeur »⁵⁵.

De fait, le monument est une simple plaque pratiquement sans ornement.

Le culte de l'austérité n'est cependant pas la seule explication possible à l'absence de rôle moteur du patrimoine dans l'identité de ces deux établissements. En effet, alors que la plupart des institutions d'enseignement supérieures françaises fondent leur identité sur leurs origines et sur la continuité (on a vu combien le patrimoine pouvait être utile pour créer ou recréer cette continuité), Fontenay et Saint-Cloud n'ont eu de cesse, depuis leur fondation, de se transformer : transformation du statut, des missions, du recrutement, et pour finir transfert dans l'espace avec l'implantation à Lyon en deux étapes. Dans une certaine mesure, cette trajectoire permanente de rupture avec les origines impliquait un large détachement vis-à-vis de ce qui aurait pu former le patrimoine de l'École. L'installation à Lyon en 2000 et l'abandon des locaux franciliens marque peut-être l'amorce d'un retour de balancier : le transfert a été âprement contesté, on se préoccupe du sort des archives abandonnées⁵⁶ et du délabrement des bâtiments de Saint-Cloud, restés sans affectation à ce jour. Le schéma décrit précédemment de la rupture spatiale qui appelle à renouer les fils rompus du temps passé semble se vérifier une nouvelle fois⁵⁷.

Pour la première fois dans cette étude, on a vu apparaître les archives comme possible patrimoine des établissements d'enseignement supérieurs, et non simplement comme source susceptible d'approfondir la connaissance de patrimoine. Quittant le patrimoine monumental ou artistique, c'est vers elles qu'on va se tourner désormais ; elles sont les sources permettant de connaître et d'étudier les autres formes de patrimoine, mais leur reconnaissance comme objet patrimonial fait souvent défaut : là réside l'un de leurs paradoxes.

Archives : sources et patrimoine

La récente publication, sous la direction de Thérèse Charmasson, d'un recueil de textes consacrés aux archives et aux sources de l'histoire de l'enseignement permet une approche d'ensemble de la

⁵⁵ Discours de M. Bonnarc, *Livre d'Or de l'École Normale Supérieure d'Enseignement Primaire de Saint-Cloud (1914-1918)*, Paris, 1921, XXV-465 p., p. X.

⁵⁶ Une partie des archives laissées sur place a été récupérée par les archives du Rectorat de l'académie de Paris.

⁵⁷ Il faudrait en outre évoquer le travail mené par les élèves pour s'insérer dans le nouvel espace de vie de l'École à Lyon. Voir à ce sujet les travaux de Vincent Lemire et Stéphanie Samson : *Attaches* (film réalisé en 2000 avec Eli Commins, Joseph Confaveux et François Ralle-Andréoli) et *Baraques, L'album photographique du dispensaire de la Mouche-Gerland* (livre et expositions présentés en 2003).

conservation des archives des universités et des écoles supérieures en France⁵⁸. De manière générale, des sources archivistiques existent, abondantes pour la période contemporaine, qui permettent de retracer l'histoire du patrimoine mobilier ou immobilier des institutions et, plus généralement, d'écrire l'histoire des établissements ou d'explorer telle ou telle problématique relative à l'évolution de l'enseignement supérieur. Cela n'implique pas nécessairement que ces archives aient été traitées comme un patrimoine par les universités ou les écoles.

Quelles archives pour la connaissance du patrimoine universitaire parisien ?

Sans verser dans le catalogue ou le guide des sources, on évoquera brièvement les principales sources d'archives utiles pour la connaissance du patrimoine artistique et architectural des universités et des écoles supérieures. Elles se trouvent pour l'essentiel conservées en dehors des établissements. Les archives (plans et dossiers) des projets d'architecture, réalisés ou non, ont été rassemblés pour l'essentiel aux Archives nationales (Paris et Fontainebleau), dans les séries des bâtiments civils (F 21) ou dans les séries et versements du ministère de l'Éducation nationale (F 17) et des archives du rectorat (AJ 16 à Paris et divers versements à Fontainebleau, le plus important étant le 2003 0410), ou aux Archives de Paris pour les Facultés de Droit et de Médecine au XIX^e siècle (série VM). Les archives des établissements universitaires eux mêmes ne sont pas d'un grand secours pour le patrimoine du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. La situation est assez différente pour les grandes écoles, puisque, à côté des archives des bâtiments civils, les fonds des établissements (par exemple ceux de Polytechnique) apportent un regard autre sur les programmes et projets.

En ce qui concerne le patrimoine mobilier, la répartition des informations est sensiblement la même, mais c'est dans les archives de la Direction des Beaux-Arts (également F 21) qu'il faut rechercher l'essentiel des sources. Pour les écoles, les archives des établissements permettent d'expliquer la présence de nombreux bustes ou tableaux entrés dans les collections non par la commande publique mais par le biais de dons et de legs.

Si tant de fonds accessibles se trouvent dans les dépôts de l'État et non dans des services d'archives propres aux établissements, il faut s'interroger sur la constitution, ou la non-constitution du patrimoine archivistique des établissements d'enseignement supérieur.

⁵⁸ *Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement* (Thérèse Charmasson dir.), Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, 391 p. Un compte rendu de cet ouvrage, destiné à la *Bibliothèque de l'École des chartes*, est disponible sur le serveur HAL-SHS (notice halshs-87749).

Vicissitudes du patrimoine archivistique

S'agissant des archives des universités médiévales, le bilan est très sombre. Si nombreuses qu'aient pu être les destructions de la période révolutionnaire, elles ne sont pas seules en cause. Marie-Henriette Jullien de Pommerol et Jacques Monfrin ont judicieusement indiqué que la nature des universités médiévales, « bâties à l'origine exclusivement en hommes » n'avait pas facilité la conservation de leurs documents : ceux-ci étaient déposés le plus souvent dans une église de la ville. Un souci de conservation systématique n'est apparu que plus tardivement, lorsque des universités, tout en s'équipant de locaux pour leurs bibliothèques et leurs salles de cours, purent également disposer de locaux pour leurs archives⁵⁹. Même en pareil cas, il arrivait fréquemment que les actes, une fois transcrits sur le livre du recteur, fussent détruits⁶⁰. *A contrario*, les archives des collèges ont en général été bien conservées. Pour Marie-Henriette Jullien de Pommerol et Jacques Monfrin, cette différence de traitement s'explique précisément par le fait que les collèges disposaient d'installations matérielles : « Ces établissements constituant une réalité physique disposaient généralement de bâtiments, de services administratifs, et d'une habitude invétérée à la tenue et à la conservation des registres »⁶¹. Cette opposition entre archives des collèges et des universités, entre les documents d'une institution largement immatérielle et ceux d'un établissement ayant pignon sur rue suggère un lien entre existence d'un patrimoine bâti et conservation du patrimoine écrit. Elle n'est toutefois pas transposable directement pour la période contemporaine dans une comparaison entre archives des grandes écoles et des nouvelles universités, bien que certains phénomènes offrent matière à réflexion.

Si les archives des Facultés, puis, après 1896, des universités, ont été dans l'ensemble assez bien conservées, c'est en partie au moins par le biais de l'intervention de l'État et de ses services. Pour Paris, les archives des facultés et des services académiques, après être passées par les archives du rectorat, ont constitué une série des Archives nationales, et ce dès 1936 : l'échelon central de l'institution archivistique prit alors le relais du service établi lors de la reconstruction de la Sorbonne en 1885, dont le dépôt s'était rapidement engorgé. En 1959, cette cellule devint une mission des Archives nationales, travaillant de ce fait en étroite collaboration avec elles et organisant des versements en direction des dépôts de l'État⁶².

⁵⁹ Marie-Henriette Jullien de Pommerol et Jacques Monfrin, « Les archives des universités médiévales. Problèmes de documentation », *Revue française de pédagogie*, n° 27, avril-juin 1974, p. 4-21. Repris dans *Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement* (Thérèse Charmasson dir.), Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, 391 p., p. 13-46.

⁶⁰ Marie-Henriette Jullien de Pommerol et Jacques Monfrin, *op.cit.*, p. 23.

⁶¹ Marie-Henriette Jullien de Pommerol et Jacques Monfrin, *op.cit.*, p.35.

⁶² Thérèse Charmasson, « La mission des archives du Rectorat de Paris », *Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement* (Thérèse Charmasson dir.), Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, 391 p., p. 309-316.

Certaines des grandes écoles ont versé leurs archives aux Archives nationales. C'est le cas, par exemple, de l'École normale supérieure⁶³ et de l'École des Beaux-arts. Mais un plus grand nombre les ont conservées en leur sein. C'est le cas des grandes écoles d'ingénieurs, Centrale, les Mines, les Ponts ou Polytechnique. Les grandes écoles de Commerce, comme HEC ou l'ESCP, fondations privées relevant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, ont déposé les leurs au service d'archives de cette institution. L'ESSEC est quant à elle une émanation de l'Institut Catholique de Paris.

On voit ainsi se dessiner une configuration du paysage archivistique caractérisée d'une part par des facultés et universités, peu autonomes au XIX^e siècle, dont les archives sont ensuite largement gérées par l'État et d'autre part par des écoles supérieures qui conservent plus fréquemment leurs documents elles-mêmes, soit que leur statut privé les place hors de l'influence de l'État, soit que par tradition, comme les grandes écoles d'ingénieurs, elles tiennent à affirmer leur personnalité face à lui.

La fragmentation de l'Université de Paris en treize universités a posé des problèmes de conservation des archives qui ne sont pas sans rappeler ceux des universités médiévales : il ne s'agit plus ici d'institutions immatérielles, mais d'institutions éclatées, dispersées en de nombreux sites. Outre l'absence problématique d'identification de l'établissement à un lieu (avec portail, fronton et inscription du nom : tous les attributs de l'existence institutionnelle, en somme), cette dispersion rend très difficile le repérage, la collecte et même la conservation des archives. En face de ce pullulement – treize universités, disposant souvent de plusieurs sites ! – les Archives du rectorat sont longtemps restées seules pour organiser le traitement des documents. Seule l'Université Paris VII s'est récemment dotée d'un service autonome. Cette décision est intervenue dans le contexte particulier de la crise de l'amiante sur le campus de Jussieu⁶⁴. On retrouve, à peu de choses près, le schéma déjà présenté de l'événement perturbateur conduisant à la prise en compte du patrimoine⁶⁵.

⁶³ Voir : Pascale Hummel, Anne Lejeune et David Peycéry, *Pour une histoire de l'École Normale Supérieure : sources d'archives (1794-1993)*, Paris, Archives nationales et Presses de l'École normale supérieure, 1995, 213 p.

⁶⁴ L'intervention de Stéphanie Méchine, avec le récit des difficultés rencontrées lors de la collecte des archives de Paris VI et Paris VII sur le site de Jussieu, montre assez bien que ce « déclic » salvateur – en l'occurrence l'intervention d'un historien des mathématiques pour la protection des archives de Marcel Brelot – ne s'accompagne pas toujours d'une prise en considération par la hiérarchie administrative (dans le cas présent l'EPA de Jussieu chargé du désamiantage) : les archives du Rectorat ont accompli leur première collecte sans mise à disposition de moyens de la part de l'EPA. Stéphanie Méchine, résumé de « Une expérience de sauvegarde d'archives scientifiques : le cas des archives du campus de Jussieu dans le cadre des opérations de désamiantage », *Mémoire et culture matérielle de l'Université*, journée d'études du 8 avril 2005 organisée par le groupe de recherche du Pôle Scientifique Nancéien (PSN – Université Nancy 2).

⁶⁵ On pourrait trouver de nombreux exemples, dans le monde de l'enseignement ou ailleurs, de ce phénomène qui mériterait une analyse détaillée à partir de nombreuses études de cas : la perturbation (matérielle ou institutionnelle) met en danger les archives, mais appelle en retour une prise de conscience de la nécessité de leur sauvegarde. Voir, par exemple, le cas des Archives des écoles normales d'instituteurs étudiées dans une enquête du Service d'Histoire

Pour finir, soulignons que la situation des institutions archivistiques universitaires en France ne fait pas seulement contraste avec celles des écoles supérieures : leur absence souvent constatée est à comparer avec les services bien organisés de nombreuses universités étrangères, où elles occupent dans la vie de la collectivité une double fonction, administrative et mémorielle, très comparable à celle des archives départementales en France depuis la décentralisation⁶⁶. La tenue du présent colloque, et d'autres manifestations récentes⁶⁷ sont un indicateur des transformations récentes dans ce domaine.

Conclusion : questions pour une approche critique du patrimoine archivistique universitaire

Des actions sont donc en cours pour protéger et valoriser le patrimoine des universités, dont certaines sont du reste présentées ici, qu'il s'agisse du sauvetage d'une partie des fonds de Jussieu ou du traitement des papiers des physiciens strasbourgeois. À propos de ce dernier projet, Sébastien Soubiran indique que « cette initiative est certainement unique en France où il n'existe aucun établissement central pour gérer et garantir la préservation des archives de la Science. Les Archives nationales, bien que sensibles aux besoins spécifiques de ce type de matériaux, doivent encore mettre en place une politique pérenne pour leur gestion. À ce constat s'ajoute celui d'une négligence totale de la part des universités vis-à-vis de la préservation de leurs archives aussi bien administratives que (...) relatives à la production des savoirs qu'elles encadrent »⁶⁸. On peut sans doute discuter du caractère absolument unique de ce projet de grande qualité, épiloguer pour savoir si les Archives nationales n'en sont encore qu'au stade de la « sensibilisation » vis-à-vis de cette question et même s'interroger sur la forme globale que devrait prendre la prise en compte de ce patrimoine : il n'est pas certain qu'une structure unique, dans un pays déjà grand amateur de centralisation administrative soit la panacée⁶⁹... Reste que le propos est dans l'ensemble

de l'Éducation : « Les archives des écoles normales primaires », *Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement* (Thérèse Charmasson dir.), Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, 391 p., p. 379-385.

⁶⁶ Sans aller chercher très loin de nos frontières, le service des archives de l'Université libre de Bruxelles, dirigé par Didier Devriese, est représentatif de ce type de fonctionnement. Les Archives y jouent en outre un rôle d'édition d'ouvrages consacrés à l'histoire de l'ULB (par exemple : Pierre Van den Dungen, *Les cités d'hier et d'aujourd'hui* [consacré aux cités universitaires de l'ULB], Bruxelles, Archives de l'ULB, 1997, 111 p.).

⁶⁷ Voir le séminaire national interministériel « Regard sur le patrimoine culturel des universités » organisé par l'Espace Culture de l'Université des Sciences et Technologies de Lille les 1^{er} et 2 avril 2004. Le vendredi 2 avril Georges Mouradian (Direction des Archives de France) et Emmanuel Ranc (Université de Bourgogne) ont animé un atelier sur le thème « Sources, archives et fonds anciens ». Les actes de ce séminaire sont publiés en ligne sur le site de l'USTL : www.univ-lille1.fr/culture

⁶⁸ Sébastien Soubiran, résumé de « Sauvegarde du patrimoine de la physique à Strasbourg : recherche et mise en public », *Mémoire et culture matérielle de l'Université*, journée d'études du 8 avril 2005 organisée par le groupe de recherche du Pôle Scientifique Nancéien (PSN – Université Nancy 2).

⁶⁹ Cette dernière remarque s'inspire surtout de notre expérience personnelle de conservateur aux Archives nationales, au sein du Centre des archives du monde du travail de Roubaix. Quatre autres établissements interrégionaux étaient à l'origine prévus, seul le site nordiste fut effectivement construit et il se retrouva par la suite investi d'une mission nationale pour les archives d'entreprises, puis de syndicats et d'association (en collaboration avec la section des archives privées du site parisien des AN). À en juger par les difficultés rencontrées pour couvrir géographiquement et

pertinent, notamment lorsqu'il pointe la fréquente négligence des universités vis-à-vis de leurs archives. On est fortement tenté d'y ajouter la négligence des universitaires, et, au sein de cette corporation, celle des historiens, dont on a eu sous les yeux divers exemples, et qui est plus étonnante encore⁷⁰.

Comprenons nous bien : il ne s'agit nullement ici des dresser la liste des coupables et, après *L'Histoire du vandalisme* de Louis Réau, d'appeler à une « Histoire du vandalisme (archivistique universitaire) ». On voudrait seulement mieux comprendre ce qui apparaît comme un double déficit de légitimité des archives universitaires françaises : par rapport aux autres formes de patrimoine dans notre pays et par rapport aux archives des universités des pays voisins. Cette question est intéressante au plus haut point pour l'historien de l'enseignement, dans la mesure où elle peut constituer une introduction à une histoire critique des sources de son objet d'étude⁷¹. Elle devrait également intéresser les archivistes.

L'archivistique s'est constituée au XIX^e siècle comme technique administrative et science auxiliaire de l'histoire. Ontologiquement liée à cette dernière, elle a pour projet de rationaliser les conditions d'accès aux sources de l'histoire, lui laissant le soin d'atteindre et de percer le mystère des défunts producteurs des archives. Elle est aussi une technique administrative. À ce titre, hier comme aujourd'hui, elle fournit un cadre méthodologique à la collecte auprès des « producteurs », ou, depuis quelques décennies, donne des outils pour intervenir en amont de la collecte et influencer dans le sens d'une rationalisation accrue la production des documents. Il se trouve que, alors qu'elle a à sa disposition des producteurs d'archives bien vivants, elle semble ne les vouloir connaître qu'à travers le prisme de leur production documentaire, sans trop se soucier du rapport que le producteur entretient avec ses archives : que sont-elles pour lui ? Comment les définit-il (au sens de : que considère-t-il dans la masse de ses documents comme étant des archives et se trouvant à ce titre susceptible d'être conservé dans un dépôt d'archives ?) En quoi les conditions et formes de conservation sont-elles révélatrices du rapport du producteur à ses documents ? Les archives sont-elles pour lui du domaine du patrimoine ? Et, si ce n'est pas le cas,

sectoriellement notre domaine de collecte, on peut penser qu'un réseau articulé par disciplines et/ou aires régionales serait préférable pour les archives du champ universitaire.

⁷⁰ Il est ainsi frappant que des historiens questionnés sur les archives de leurs enquêtes fassent spontanément état des fonds d'archives consultés, avant de reconnaître ne pas savoir ce que sont devenues les archives *produites* à l'occasion de ces enquêtes. De même, la destruction de ces matériaux a pu être expliquée par le fait que les résultats en avaient été publiés.

⁷¹ L'historien de l'administration Guy Thuillier a proposé simultanément un programme pour une politique de collecte des archives de l'enseignement et une explication sommaire des destructions massives d'archives dans les administrations, y compris celles de l'enseignement. Reprenant le mot de Julien Caïn (« Les Français sont par nature un peuple destructeur »), il avance trois causes principales : « désintéret traditionnel, surmenage administratif, scepticisme ». Autant d'explications *a priori* qui sont peu convaincantes et qui appelleraient des enquêtes de terrain *en préalable* à toute politique volontariste de conservation. Guy Thuillier, « Histoire administrative et archives de l'enseignement », *La gazette des archives*, n.s., n° 86, 3^e trimestre 1974, p.173-190, repris dans *Archives et sources pour*

que sont-elles d'autres ? En somme, l'archivistique doit intégrer dans son champ de travail l'étude critique des producteurs.

Christian HOTTIN
Conservateur du patrimoine
Mission ethnologie
DAPA – Ministère de la culture
Christian.hottin@culture.gouv.fr

Ce texte est tiré d'une communication prononcée lors du colloque :

Mémoire et culture matérielle de l'Université, journée d'études organisée par le LASMAS (EHESS), le GREE, le LPHS-AHP et l'ERADEF (Université Nancy II), Nancy, 8 avril 2005.

La publication des actes est prévue pour 2007.